Évidentialité, rhétorique et ressemblance : on dirait qu'il va pleuvoir / une meute / du Bach

Hans Kronning

On dirait du Fløttum!

1 Introduction

Il existe peu d'études scientifiques (Myong 2004, Anscombre 2010, Rossari 2011, Dendale 2022) sur la famille de constructions en *on dirait*: *On dirait SN / d'un N / que P*; *On aurait (eût) dit SN / d'un N / que P*; *P, dirait-on (on dirait)*, etc. Ces études ont en commun de ne pas être basées sur corpus, de ne s'intéresser qu'à l'emploi évidentiel (« médiatif ») de *on dirait* et de ne pas se concentrer sur ce seul marqueur. L'étude de Monte (2022) fait pourtant exception en ayant recours aux corpus et en étudiant également les emplois non évidentiels de *on dirait*. Nous allons suivre l'exemple de cette étude.

Si les études scientifiques sont peu nombreuses, notre marqueur est pourtant relativement « grammatisé », faisant souvent l'objet de remarques dans les grammaires et les dictionnaires, uni- et bilingues, du français : « On dirait qqch, qqn, que + ind. expriment [1.] une apparence, une ressemblance, [2.] un fait dont on n'est pas certain : [1.] Regarde cet homme, on dirait Paul. [2.] On dirait qu'il va pleuvoir. » (GLU 1989).

Après avoir formulé nos hypothèses de départ (§ 2), nous présenterons les propriétés quantitatives de notre marqueur que nous fournissent les corpus que nous avons établis (§ 3). Certaines constructions relevées dans nos corpus, et parfois hors corpus, nous permettront de discuter l'hypothèse selon laquelle *on dirait* est un « marqueur discursif » (§ 4). Avant d'approcher les propriétés sémantiques de *on dirait*, nous replacerons notre marqueur dans une perspective typologique et contrastive (§ 5). Pour mener à bien l'analyse sémantique de *on dirait* (§ 6), nous distinguerons le « profil » sémantique de la « base » conceptuelle de notre marqueur (Langacker 1987, 2008) : le « profil » de *on dirait* est constitué de la signification appropriée du pronom *on*, de la racine du verbe *dire* et du suffixe flexionnel CONDITIONNEL.

Vu l'intérêt scientifique que Kjersti Fløttum a porté au pronom *on* et à son analyse polyphonique (Nølke, Fløttum & Norén 2004, Fløttum, Jonasson & Norén 2007, Fløttum, Gjerstad & Badiang Oloko 2021), nous nous réjouissons de pouvoir lui rendre hommage à l'occasion de ses soixante-dix ans en choisissant *on dirait* comme sujet de notre contribution à ces mélanges.

2 Hypothèses de départ

Nous émettrons ici quelques hypothèses de départ que nous tenterons de préciser et d'étayer dans les pages qu'on va lire.

Premièrement, nous distinguerons trois emplois (ou interprétations) du marqueur *on dirait* dans les différentes constructions où il apparaît – *On dirait que P* (1) / SN (2-3) –, à savoir l'emploi évidentiel (EV) (1), rhétorique (RH) (2) et de ressemblance (RE) (3):

- 1. Regarde les nuages ! On dirait_{EV} qu'il va pleuvoir.
- 2. On *voit* les journalistes qui s'amassent. *On dirait*_{RH} *une meute*.
- 3. Écoute ce concerto de Vivaldi! On dirait_{RE} du Bach.

Dans l'interprétation évidentielle, le locuteur tire une conclusion à partir d'indices typiquement sensoriels, en l'occurrence visuels (1).

Dans l'interprétation rhétorique, le locuteur met en œuvre une élaboration rhétorique, en l'occurrence métaphorique (2), où il projette le domaine source visuel ('les journalistes qui s'amassent') sur un domaine cible ('une meute'). En (2), il s'agit plus précisément d'une métaphore lexicalisée : « meute [...] Troupe de chiens dressés pour la chasse à courre. [...] AU FIGURE Bande, troupe de gens acharnés à la poursuite, à la perte de qqn. » (Le Robert Dico en ligne, 2021).

Dans l'interprétation de ressemblance, le locuteur compare X ('ce concerto de Vivaldi') à Y ('la musique de Bach') sous certains aspects sensoriels, en l'occurrence auditifs (3), et constate une ressemblance « non rhétorique ».

Si la plupart des linguistes qui se sont occupés de ce marqueur (§ 1) sont d'accord pour qualifier le premier emploi d'« inférence évidentielle » (ou de « conjecture »), Monte (2022) ne distingue pas, comme nous allons le faire, l'emploi rhétorique de l'emploi de ressemblance, deux emplois que cette linguiste réunit dans une seule catégorie plus vaste appelée « ressemblance » (ou « comparaison »).

Deuxièmement, nous attribuerons, comme Monte (2022), le statut de *marqueur discursif* (MD) à la famille de constructions en *on dirait* (§ 1) qui connaît les trois emplois que nous venons de distinguer. Il est important de dissocier ce MD des constructions en *on dirait* – non prises compte dans nos données quantitatives – où le verbe *dire* garde son sens premier de verbe de parole (4-5):

- 4. Il s'agit d'un décor dont *on dirait* en anglais qu'il est « non obtrusive », qui s'implique sans heurter le regard. (Rivier, Estelle, 2006, *L'espace scénographique dans les mises en scène des pièces de William Shakespeare au vingtième siècle : étude appliquée aux scènes françaises et anglaises*, Peter Lang, p. 168)
- 5. Mais je connaissais la sagesse pratique, *réaliste comme on dirait* aujourd'hui, qui tempérait en elle la nature ardemment idéaliste de ma grand-mère (Proust, *Du côté de chez Swann, Combray*, Pl. I, p. 38)

Troisièmement, nous caractériserons le MD *on dirait* comme « épistémique au sens large » dans ses trois emplois (§ 4).

3 Propriétés quantitatives

L'assise empirique de notre étude est constituée des trois corpus que nous avons établis pour cette étude (TABLEAUX 1-3) ¹ :

- *Corpus I*: Quatorze romans contemporains, dont douze romans du XXI^e siècle (y compris sept de 2021), et deux romans de la deuxième moitié du XX^e siècle (Duras, 1964, et Rouaud, 1990).
- Corpus II: À la recherche du temps perdu (1913-1927) de Marcel Proust, roman qui totalise près d'un million et demi de mots ².
- Corpus III: Les pages en français de Google Actualités pendant 24 heures (01.30.2022).

TABLEAU 1 - Corpus I: Quatorze romans contemporains

	Constructions	Occurrences
1.	On dirait SN	27
2.	On dirait d'un N	_
3.	On dirait que P	39
4.	On aurait / eût dit SN a. On aurait dit SN7 b. On eût dit SN1	8
5.	On aurait / eût dit d'un N	_
6.	On aurait / eût dit que P a. On aurait dit que P25 b. On eût dit que P0	25
7.	Autres	13
	TOTAL	112

Tableau 2 - Corpus II: Proust

	Constructions	Occurrences
1.	On dirait SN	11
2.	On dirait d'un N	_
3.	On dirait que P	31
4.	On aurait / eût dit SN a. On aurait dit SN7 b. On eût dit SN6	13
5.	On aurait / eût dit d'un N	_
6.	On aurait / eût dit que P a. On aurait dit que P27 b. On eût dit que P12	39
7.	Autres	_
	TOTAL	94

¹ Voir aussi les Références bibliographiques. En outre, nous aurons recours à un certain nombre d'attestations du MD *on dirait* hors corpus.

² Ce corpus a été établi à l'aide de *alarecherchedutempsperdu.com*, mais les exemples sont cités d'après l'édition de la Pléiade (Pl.) (cf. Référence bibliographiques). Les constructions où *on* est séparé de *dirait* par un ou plusieurs éléments (*On ne le dirait pas*) ne sont pas prises en compte par le moteur de recherche utilisé.

TABLEAU 3 – Corpus III: Google Actualités

	Constructions	Occurrences
1.	On dirait SN	4
2.	On dirait d'un N	_
3.	On dirait que P	26
4.	On aurait / eût dit SN c. On aurait dit SN1 d. On eût dit SN0	1
5.	On aurait / eût dit d'un N	_
6.	On aurait / eût dit que P e. On aurait dit que P3 f. On eût dit que P0	3
7.	Autres	5
	TOTAL	35

Nos résultats quantitatifs confirment généralement ceux de Monte (2022). Les corpus que cette linguiste a établi à l'aide de *Frantext*, plus grands que les nôtres, sont aussi bien synchronique (notamment couvrant la période 1980-1990) que diachronique et comprennent non seulement les romans, mais aussi la poésie. En revanche, le discours journalistique n'est pas représenté par ses corpus.

En analysant nos trois corpus du point de vue quantitatif, nous pouvons constater, premièrement, que les constructions en $que\ P$ (les constructions 3 et 6 de nos trois tableaux) sont plus fréquentes que celles en SN (les constructions 1 et 4). Les syntagmes nominaux peuvent être aussi bien indéfinis (6), comme dans l'exemple type maintes fois cité $On\ dirait\ un$ fou, que définis (7):

- 6. On dirait **un** robot (+ **une** horde de barbares qui partent à l'attaque + **du** feu + **de l**'art persan + **des** sacs de ciments + **de** grandes fentes + **d**'anciens jouets suisses + **des** Elstir).
- 7. On dirait *la* France (+ *la* reprise d'un motif + *la* cour de récréation + *le* festival de Cannes + *les* rameaux d'un dattier + mon frangin + tes villes + Mon-Saint-Martin + Apollon vieilli).

Deuxièmement, il ressort de nos tableaux que les cas où le MD *on dirait* est à une *forme verbale simple* sont plus fréquents que ceux où il est à une *forme verbale composée* (constructions 1-3 vs. 4-6), à l'exception du *Corpus II* (Proust) où les formes composées sont plus fréquentes. À ce propos, il convient de souligner que la forme simple s'emploie dans un contexte présent, plus précisément quand le moment de référence est T, typiquement concomitant au moment de l'énonciation (8), alors que, dans un contexte passé, quand le moment de référence est T', qui précède T dans le temps, la forme composée est employée (9) 3 :

- 8. Le lieutenant *arrache* un bébé des bras d'une femme [...], il le *soulève*, le *brandit* par le cou [...], *reste* le bras en l'air et l'enfant *crie* et *se débat*, *on dirait qu'il nage*, sa mère *crie*, elle *supplie*, elle *a rampé* jusqu'aux pieds du lieutenant (Mauvignier 2009, 141)
- 9. Bagarre générale, je n'avais jamais vu ça. On était en transe. Un merdier pas possible. *On aurait dit que ça n'allait jamais s'arrêter*. (Lopez 2017, 60)

Il n'est pas impossible que le narrateur du roman proustien ait plus souvent recours au passé que plusieurs des auteurs contemporains dans la mesure où ceux-ci semblent plus souvent faire appel au présent « narratif » (8).

³ Nous avons relevé (*Corpus I*) les formes verbales suivantes dans P: *On dirait que* PRES IND / *est en train de* + INF / PASSE COMP / va + INF et *On aurait dit que* IMPF IND / PLQPF IND / venait de + INF / allait + INF.

Troisièmement, l'emploi de notre MD au plus-que-parfait du subjonctif (On eût dit que P/ SN) est seulement attesté dans nos corpus littéraires (10) – Corpus I (1 occ.) et Corpus II (Proust, 12 occ.) –, et non dans notre corpus journalistique :

10. Quant à leurs frondaisons, elles étaient si fournies qu'on eût dit des sphères d'une résine noire compacte. (Mbougar Sarr 2021, 316)

Quatrièmement, les constructions en d'un (On dirait / aurait dit / eût dit d'un N) ne sont attestée dans aucun de nos corpus. L'estimation de Grevisse & Goosse (2007, § 303c), selon laquelle il s'agit d'un « tour que la langue littéraire emploie encore », ne semble plus, par conséquent, pertinente ⁴.

Cinquièmement, nous n'avons attesté qu'une seule occurrence où notre MD se fait suivre du subjonctif (11), et, partant, l'appréciation de Grevisse & Goosse (2007, § 1125c2) lorsqu'ils déclarent que « la langue littéraire met encore assez souvent le subj., comme à l'époque classique » nous semble excessive :

11. C'est ainsi que pour sa famille [...] une prétendue ressemblance dans la façon de porter la moustache [...] faisait qu'on appelait M. Bloch un « faux duc d'Aumale ». [...] La ressemblance était des plus vagues mais on eût dit que ce fût un titre. On répétait : « Bloch ? lequel ? le duc d'Aumale ? » (Proust, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Pl. II, 130)

Restent les constructions que nous avons classées comme « Autres ». Il s'agit surtout de constructions (On dirait, P vs. P, on dirait) qui vont jouer un rôle important dans l'argumentation en faveur de l'hypothèse que on dirait est un marqueur discursif, tâche à laquelle nous allons maintenant nous atteler (§ 4).

4 La construction on dirait est-elle un « marqueur discursif » ?

Les « marqueurs discursifs » (MD) sont, comme le soulignent Pons Bordería, & Fischer (2021 : 101), « a class of heavily debated items, and a range of different definitions are in circulation. [...] Furthermore, most of their suspected features have to be seen as prototypical since for all features proposed, there are also exceptions [...]. The suggested functions of discourse markers comprise, for instance, turn-taking, holding and yielding, discourse structuring, speech management, topic organization, stance marking 5, politeness and many others. One property of discourse markers which is unanimous among scholars is their polyfunctionality ».

4.1 Arguments diachroniques

Monte (2022, 196) fournit des données diachroniques en faveur de l'attribution du statut de MD à on dirait. Ces données « montrent sans conteste une forte augmentation » de l'emploi de la séquence on dirait du moyen français au français moderne, et, qui plus est, elle constate qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle cette augmentation est « imputable sans conteste à l'expansion du MD » au détriment de son emploi comme verbe de parole, comme dans nos exemples (4-5) déjà cités ⁶. Dans son corpus de français moderne (Monte 2022, 193), l'interprétation de la séquence on dirait comme verbe de parole ne représente que 2,8 % des cas.

⁴ Dans le corpus *Frantext* (1980-1990) de Monte (2022 : 193), cette construction représente 1 % des occurrences.

⁵ Les italiques sont de nous.

⁶ Voir aussi § 6, (44) et (56-57).

4.2 Arguments syntaxiques

Il existe également plusieurs arguments syntaxiques qui semblent permettre cette attribution du statut de MD à *on dirait*. Les MD se trouvent dans la *périphérie gauche* (PG) (12-15) ou *droite* (PD) (16-18) de l'énoncé ⁷, et non dans son noyau prédicatif, si ce n'est en tant qu'incise (19). Il est aussi possible, du point de vue syntaxique, de *supprimer* le MD *on dirait* (12-19), ce qui mène évidemment à la perte de son apport sémantique ⁸:

- 12. Rabut [...] faisant [...] abstraction [...] de ce qu'il avait entendu, [*on aurait dit*_{EV}]_{PG} seulement distrait par le bar, par les gens aussi et la musique (Mauvignier 2009, 217)
- 13. [Lahuiss joue au « prof » en faisant faire une dictée à ses « potes »] Se mettait à ma place... et pas seulement me jugeait de la sienne, virgule... [Ma parole *Lahuiss*_i *on dirait*_{RE}]_{PG} il_i a fait ça toute sa vie rigole Untel. (Lopez 2017, 92)
- 14. Lol était drôle, moqueuse, impertinente et très fine, bien qu'une partie d'elle-même eût été toujours en allée loin de vous et de l'instant. Où ? Dans le rêve adolescent ? [Non], répond Tatiana, [non, *on aurait dit*_{EV}]_{PG} dans rien encore, justement, rien. (Duras 1964, 13)
- 15. Ida Rubinstein lui suggère d'orchestrer quelques pièces d'*Iberia*, d'Albéniz [...] Ravel s'y met, [on dirait_{EV} que]_{PG} ça lui plaît jusqu'à ce que l'été s'installe. (Echenoz 2006, 72)
- 16. Nivelle se retourne, sans prévenir [...], sans réfléchir [on dirait_{EV}]_{PD}, il revient sur ses pas [...], s'approche du garçon et lui tire une balle dans la tête. (Mauvignier 2009, 140)
- 17. *Un robot* [*on dirait*_{EV}]_{PD}. Mais du genre... d'un genre différent des nôtres, super évolué, dernier modèle. (over-blog.com, 09.09.2008)
- 18. [...] des maisons en pierre [...], petites [...], sombres, *chichiteuses* [*on aurait dit*_{RH}]_{PD} [...] (Mauvignier 2009, 79)
- 19. [...] Dis-nous quelque chose, Lol. *Lol V. Stein se repose*, *dirait*_{EV}-on, *un petit peu*, lassée d'une victoire qui aurait été trop aisée. Ce que je sais de façon certaine c'est l'enjeu de cette victoire : le recul de la clarté. (Duras 1964, 108)

On remarquera que le MD *on dirait* sans *que* peut figurer dans la périphérie gauche (12-14), contrairement à ce qui est souvent affirmé : cette construction serait « nécessairement situé[é] après p » (Anscombre 2010, 7) ou ne serait « pas attestée » avant p (Rossari 2012, 68).

Pour ce qui est de la construction avec *que* (15), il y une longue tradition qui remonte au moins à Arnaud & Nicole (1662, II, 8) qui permet de le considérer comme un MD. Ainsi, pour Recanati (1979, 131-159), *Je crois que P* égale *P* dans la « lecture transparente » du verbe *croire*, ce qui n'est pas le cas de *Je crois fermement que P* (**P*, *je crois fermement*), où la « lecture » de ce verbe est « descriptive ». Dans le premier cas, un jugement épistémique (*C'est vrai*) porte sur *P*, alors que, dans le deuxièmement cas, il porte sur « ma ferme croyance », et non sur *P*. De même, dans *On dirait que P*, le jugement épistémique *C'est vrai* porte sur *P* et non sur *On dirait*, qui peut être rejeté dans la périphérie droite ⁹.

On observera également que *on dirait* a les propriétés d'un MD tant dans les interprétations rhétorique (18) et de ressemblance (13) que dans celle d'évidentialité inférentielle (12, 14-17, 19).

4.3 On dirait comme marqueur discursif épistémique : l'emploi dans les tours de parole Il y a lieu d'évoquer ici l'emploi de *on dirait* dans les interventions réactives des tours de parole pour exprimer l'accord (20) ou le désaccord (22-23) de l'interlocuteur :

relevant d'un MD qui a la fonction de connecteur concessif.

⁷ Voir Österberg (2020, 73-77) sur les différentes définitions qui existent de ces notions.

⁸ Il existe quelques rares constructions où il n'est pas possible de supprimer *on dirait*: « Arrivée à la clairière [...], elle vit [...] les jambes de ces parents, si étroitement courbées qu'**on** les **aurait dit**es issues d'un même corps » (Dupont-Monod 2021, 121). Cf. *si étroitement courbées que Ø les Ø Ø issues d'un même corps.

⁹ Cf. Kronning (1988) où nous analysons les constructions Je dois dire que P et P, je dois /le/ dire comme

- 20. HAMM : *C'est une fin de journée comme les autres*, n'est-ce pas, Clov ? CLOV : *On dirait*_{EV}. (Becket, Samuel, 1957, *Fin de partie*, cit. Bidaud 2002, 98)
- 21. « Non, *je ne ferais jamais la moindre chose pour t'emmerder*! Eh ben, *on dirait*_{EV} *pas*, je te jure. Alors bon sang, fais un effort pour me comprendre. » (Djian, Philippe, 1985, *37*, *2 le matin*, cit. Bidaud 2002, 98)
- 22. « On ne peut pas s'en aller de cette maison », disait Mme Bontemps [L1] à Mme Swann [L2], tandis que Mme Cottard [L3] [...] s'écriait : « C'est ce que je me dis toujours, avec ma petite jugeote, dans mon for intérieur ! » [...] « On ne le dirait_{EV} pas, voilà trois mercredis que vous me faites faux bond », disait Mme Swann [L2] à Mme Cottard [L3]. « C'est vrai, Odette [L2], il y a des siècles, des éternités que je ne vous ai vue. [...] ». (Proust, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Pl. I, 586)

À partir des analyses de Rossari (2012, 78), on pourrait émettre l'hypothèse que de tels emplois réactifs de *on dirait* (sans *que* ou avec *que oui / non*) seraient à l'origine de l'emploi évidentiel du MD dans la périphérie droite : un exemple comme (23), où l'intervention du locuteur semble à la fois initiative (*hein*) et réactive (*on dirait*), pourrait probablement être interprété dans ce sens :

23. Être gentil sa [ça] paye pas trop [hein on dirait_{EV}]_{PD} (tiktok.com, 30.09.2021)

Le discours monologal (24) a une structure dialogique qui est à la fois initiative (*cette fois, j'espère que c'est la bonne*) ¹⁰ et, se déroulant dans le temps, doublement réactive (*On dirait que oui*; *Oui, le voilà parti*) :

24. Ça fait jamais que la deuxième fois ce soir mais, cette fois, j'espère que c'est la bonne. On dirait_{EV} que oui car il commence à prendre la tangente. Oui, le voilà parti... (Nemoz, Jean-Louis, 2019, La quille bordel ou je bouffe un bleu!, Librinova)

Les interventions réactives suivantes, déclenchées par les interventions initiatives du locuteur (A) et renfermant notre MD qui instaure une certaine « distance épistémique » par rapport à p, expriment l'accord ou le désaccord des allocutaires B et C respectivement, et ce, dans les trois interprétations du MD – évidentielle (25), rhétorique (26) et de ressemblance (27) :

- 25. [A:] Regarde les nuages! *On dirait qu'il va pleuvoir*. [B:] Il semble bien que oui. [C:] Je ne crois pas, tu te trompes.
- 26. [A :] On voit les journalistes qui s'amassent. *On dirait une meute*. [B :] Tu as raison, c'est une véritable meute ! [C :] Pas du tout, ils ne font que leur travail !
- 27. [A :] Écoute ce concerto de Vivaldi ! *On dirait du Bach*. [B :] Tu as raison, cela ressemble vraiment à du Bach ! [C :] Pas du tout, il n'y a aucune ressemblance !

Autrement dit, les allocutaires (B et C) mettent en œuvre une évaluation épistémique au sens large, susceptible de porter sur le *p* des interventions initiatives dans les trois emplois de *on dirait*. En ce sens, le marqueur *on dirait* est un *marqueur discursif épistémique*.

_

¹⁰ Le verbe *espérer* exprime l'« angoisse épistémique » (Givón 1995, 131).

5 Perspectives typologiques et contrastives

5.1 Hypothèse typologique

Nous émettrons l'hypothèse typologique que, si le MD *on dirait* dans une langue romane comme le français ne met pas en profil sémantique des domaines sensoriels spécifiques, les constructions correspondantes à *on dirait* dans des langues germaniques comme l'anglais et le suédois ont tendance à le faire.

À la lumière de cette hypothèse, on ne s'étonne pas que les constructions correspondantes que nous fournit *The Oxford Hachette French Dictionary* (1994) – « a corpus based dictionary » –, ainsi que des données contrastives parallèles (de traduction) ou comparables ¹¹, fassent référence à la vue (28-29, 31), au goût (29), à l'odorat (29) et à l'ouïe (30, 32), domaines sensoriels accompagnés d'une construction comparative (*like*) ou comparative hypothétique (angl. *as if*, suéd. *som om*):

- 28. *on dirait qu'il va pleuvoir* it *looks as if* it is going to rain; it *looks like* rain (*Oxford Hachette* 1994)
- 29. on dirait de l'estragon it **looks/tastes/smells** ¹² **like** tarragon (*Oxford Hachette* 1994)
- 30. on dirait du Bach it sounds like Bach (Oxford Hachette 1994)
- 31. Un soldat au fond de la tranchée se redressa. « *On dirait qu'ils ont été tués d'une balle dans la nuque*, Herr Untersturmführer ». (Littell 2006, 84) *Det ser ut som om de fått en kula i nacken*, Herr Untersturmführer. (trad. suéd., p. 85) ('It looks as if...')
- 32. Det *låter som* Bach, men är ändå inte Bach. (suéd., Svenska Orgelsällskapets årsmöte, 12.05.2020) ('It sounds like Bach, ...')

Ajoutons pourtant, d'une part, qu'il n'est pas impossible, dans ces langues, d'attester des constructions correspondantes à *on dirait* qui ne mettent pas en profil un domaine sensoriel spécifique (33-34), et, d'autre part, que des constructions qui se rapportent à un domaine sensoriel spécifique et à la comparaison ne sont pas inconnues au français (35) :

- 33. on dirait que le vent se lève the wind seems to be picking up (Oxford Hachette 1994) 13
- 34. « Vous êtes un excellent dialecticien, et je vous félicite, on dirait que vous êtes passé par une formation communiste. » (Littell 2006, 370) Man skulle kunna tro att ni har fått en kommunistisk skolning. (trad. suéd., p. 374) ('On pourrait croire que...')
- 35. Cela *sonne comme* du Bach, mais en moins bien... (jplecauday.com, 29.04.2010)

Il est donc clair que notre hypothèse typologique est de nature quantitative, comme le sont souvent les généralisations typologiques (Kronning 2021b).

Pour tester, de façon préliminaire, notre hypothèse typologique nous avons établi un minicorpus contrastif unidirectionnel (TABLEAU 4), constitué de Littell (2006, 905 p.) et ses traductions en italien, en catalan, en espagnol, en portugais et en suédois, corpus qui nous a fourni huit occurrences du MD *on dirait*. Ce corpus servira aussi à l'étude exploratoire de l'emploi des constructions cognates dans les autres langues romanes (it. *si direbbe che*, cat. *es diria che*, esp. *se diría que*, port. *dir-se-ia que*) (§ 5.2):

-

¹¹ Nous n'insisterons pas ici sur les avantages et les inconvénients de ces deux types de données linguistiques. Voir p.ex. Kronning (2014b, 2021b, 83-84)

¹² Ajouté par nous.

¹³ Les verbes appartenant à la « SEEM-category » (Dendale 2022, 189), tels que *sembler* et *paraître*, peuvent en français servir de paraphrases intralinguistiques (≈) de *on dirait* : « *Il va se fâcher*, *on dirait*_{EV}. ≈ *Il va se fâcher*, *semble-t-il*. (GR 2001) » ; « *On aurait dit*_{RE} *une fille de la capitale*. ≈ Nous avions marché dans les rues de Mansoor, elle ne portait qu'un mince voile, elle avait mis du rouge aux lèvres, *elle semblait une fille de la capitale* » (Malfatto 2021, 69).

verkar som om ('it seems as if') (1); man kan nog säga att ('on peut probablement dire que') (1) nog ('probablement') (1)

TABLERO 1 Corpus 17 : Corpus contrastr				
Langue	Cognats	Non-cognats		
Italien	Si direbbe che (8)	_		
Catalan	Es diria que (0)	Sembla que (5) / com si (2); potser ('peut-être') (1)		
Espagnol	Se diría que (0)	Parece que (1) / ser que (1) / como si (1); es como si (2); aparenta + INF ('semble + INF' (1); podría pensarse que (1); entran ganas decir que ('j'ai envie de dire que') (1)		
Portugais	Dir-se-ia que (3)	Parece que (4) / INF (1)		
Suédois	[Man skulle säga att 'on dirait que'] (0)	Ni ser ut att vara ('You look to be') (1) / det ser ut som om ('it looks as if') (1); man skulle kunna tro att ('on pourrait croire que') (2); man skulle kunna säga att ('on pourrait dire que') (1); det		

TABLEAU 4 – *Corpus IV* : Corpus contrastif

Ces données donnent un certain appui à notre hypothèse typologique. En effet, aucune des constructions correspondantes à *on dirait* relevées dans les autres langues romanes (it. *si direbbe che*; cat. *sembla que*, *potser*; esp. *parece que* etc.; port. *dir-se-ia que* ¹⁴, *parece que*) ne met en profil sémantique un domaine sensoriel spécifique. En revanche, la traductrice suédoise a recours à deux constructions dont le profil sémantique se rapporte à la vue : *ser ut att vara* ('look to be') et *ser ut som om* ('looks as if') (31).

5.2 L'emploi des constructions cognates de on dirait dans les langues romanes

Pour ce qui est de l'emploi des constructions cognates de *on dirait*, notre corpus contrastif présente une image plus éclatée. Ainsi, la traductrice italienne n'a recours qu'à la construction cognate (*si direbbe che*) (36a), tandis que le traducteur portugais utilise cette construction (*dirse-ia que*) (36b) dans trois cas, tout en préférant la construction non cognate *parece que P / Inf* dans les cinq autres cas :

36. [« Vous] avez dû passer trop de temps à discuter avec votre ami le Leutnant Voss. *On dirait qu'il a influencé votre jugement*. » (Littell 2006, 298) – [a.] *Si direbbe che abbia influenzato il suo giudizio*. (trad. ital., p. 310) – [b.] *Dir-se-ia que ele influenciou a seu juízo*. (trad. port., p. 296)

Par contre, les traducteurs catalan et espagnol s'abstiennent d'employer les cognats es diria que et se diría que, qui ne sont pourtant pas impossibles d'attester (37-38) :

- 37. Els homes, en canvi, parlen del que fan, no pas del que senten, i poden estar-se mesos o anys sense veure's ni dir-se res, i quan finalment es retroben *es diria que només hagin transcorregut uns pocs dies*. (Alexandre, Víctor, 2021, *Els amants de la rambla del Celler*, A Coruña: Baía Edicións) 'Les hommes, par contre, parlent de ce qu'ils font, pas de ce qu'ils ressentent, et ils peuvent passer des mois ou des années sans se voir ni se dire quoi que ce soit, et quand ils se retrouvent enfin, on dirait que quelques jours seulement se sont écoulés'.
- 38. Se acerca el mediodía y *se diría que* la ciudad entera ha renunciado al almuerzo para no perderse el espectáculo. Vecinos de todas las edades y condiciones siguen a la comitiva que baja por la calle de las Cañas en dirección a la iglesia de Santo Domingo (Uzcanga Meinecke, Francisco, 2021, *Qué se debe a España?*, Madrid: Libros del K.O.) 'Midi approche et on dirait que toute la ville a renoncé à déjeuner pour ne pas rater le spectacle. Des voisins de tous âges et de toutes conditions suivent la procession qui descend la Calle de las Cañas vers l'église de Santo Domingo'.

_

¹⁴ La construction *dir-se-ia que* (forme négative : *não se diria*) connaît une variante considérée comme incorrecte (« reprovável ») : *diria-se que* (Cegalla 2019, 135).

Les langues romanes diffèrent aussi en termes de grammatisation (§ 1) de notre construction. Ainsi, *on dirait* est souvent abordé dans les grammaires (Bescherelle 1835-36, Grevisse & Goosse 2007, Riegel *et al.* 2009) et les dictionnaires (GLU 1989, GR 2001) du français ¹⁵, alors que la construction cognate de l'italien n'est traitée que dans les grammaires et dictionnaires bilingues (Boch 2000) (*on dirait que* 'si direbbe que'; *si direbbe que* 'on dirait que') ¹⁶. On remarquera finalement que les grammaires (Bedel 2004) et dictionnaires bilingues (LGD 2007) de l'espagnol semblent presque unanimes à considérer *parece* comme la construction qui correspond à *on dirait* dans cette langue ¹⁷.

Nul doute que les différences quantitatives et qualitatives qui existent entre les langues romanes en ce qui concerne les cognats de *on dirait* mériteraient une étude approfondie à part.

6 Propriétés sémantiques

Pour cerner de plus près les propriétés sémantiques de *on dirait*, dont le profil sémantique associe le CONDITIONNEL et le pronom *on* au verbe *dire*, nous allons étudier la base conceptuelle de notre MD en nous demandant, entre autres, quel rôle pourraient y jouer les éléments sémantiques mis en profil par différentes constructions correspondantes à *on dirait* dans les langues germaniques : un domaine sensoriel spécifique (*It looks*, *It sounds*) et la comparaison (*like SN*) ou la comparaison hypothétique (*as if P*).

En linguistique cognitive (Langacker 2008, 66-70, Kronning 1996, 122-133, 2023, 163-164), on distingue la « base immédiate » d'une construction de sa « base étendue ». Ainsi, la construction *pouce* met en profil 'le premier doigt de la main' et sa base immédiate est 'la main'. Sa base étendue est constituée du 'bras', mais la notion de base étendue est une notion extensible et pourrait englober 'l'être humain' en entier et, dans son sens le plus large, tous les domaines cognitifs coactivés comme celui du 'toucher' ou celui de la 'manipulation des objets'.

6.1 Profil et base immédiate : conditionnel et protase stéréotypée

En nous inspirant librement de Martin (1983, 147) ¹⁸, nous dirons que la « base immédiate » du MD *on dirait* est constituée d'une protase stéréotypée non exprimée qui a la forme *si on savait si p* pour l'emploi évidentiel (39) et la forme *si on ne savait pas que non-p* pour les emplois rhétorique (40) et de ressemblance (41) :

- 39. On dirait qu'il va pleuvoir ('si on savait si p, mais on ne sait pas si p ['il va pleuvoir']').
- 40. *On dirait une meute* ('si on ne savait pas que non-p, mais on sait que non-p' ['les journalistes ne forment pas *littéralement* une meute'])
- 41. *On dirait* du Bach. ('si on ne savait pas que non-p, mais on sait que non-p ['le concerto de Vivaldi n'est pas composé par Bach']')

¹⁵ On s'étonne un peu de ne pas voir traiter *on dirait* dans la nouvelle grammaire de référence du français (Abeillé & Godard 2021).

¹⁶ La position relativement forte, dans une perspective romane, de la construction cognate italienne est confirmée par un deuxième mini-corpus contrastif que nous avons établi, constitué de la traduction des deux premières parties de Proust (1913) – *Combray* et *Un amour de Swann* – par quatre traducteurs italiens (Natalia Ginzburg, 1946; Giovanni Raboni, 1983; Maria Teresa Nessi Somaini, 1985; Eurialo De Michelis, 1990). Ce deuxième mini-corpus contrastif nous a fourni dix occurrences de *on dirait* dans l'original français et 40 traductions italienne de cette construction, dont 34 relèvent de la construction cognate *si direbbe*.

¹⁷ Dans deux traductions espagnoles (Pedro Salinas, 1920, Mauro Armiño, 2000) de *Combray* et *Un amour de Swann*, 12 des 20 traductions espagnoles de la construction *on dirait* relèvent pourtant de la construction cognate *si diría*.

¹⁸ Selon l'analyse de Martin (1983, 147), *on dirait* comporterait une protase effacée : « ('si on ne savait pas que... / n'avait pas su que... ') : *On dirait mon grand-père. On se serait cru au fond de la Chine* ».

On remarquera que la protase stéréotypée est contrefactuelle ('mais...') dans les trois interprétations, mais aussi que p relève du potentiel dans l'interprétation évidentielle (39). Autrement dit, dans les trois interprétations, on dit ce qu'on dit ne pas dire. Il faut supposer qu'il y ait une inférence pragmatique conventionnalisée, selon laquelle on dit bien ce qu'on dit, mais d'une façon épistémiquement « distanciée ». Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un « conditionnel de l'illusion » (Martin 1983, 147). Sans cette inférence conventionnalisée, on dirait ne saurait fonctionner comme un marqueur discursif épistémique lato sensu (§ 4, 25-27).

Adopter cette analyse de la base immédiate de notre MD, c'est attribuer au CONDITIONNEL du profil sémantique un statut hypothétique, position souvent prise par les linguistes (Martin 1983, 147, Riegel *et al.* 2009, 560, Monte 2020, 202-204), mais les arguments en faveur de ce statut varient.

Pour Martin (1983, 146), si l'opposition morphologique entre la forme simple et la forme composée du CONDITIONNEL correspond à une opposition sémantique entre le potentiel et le contrefactuel, « on est en droit de postuler [...] l'effacement d'une proposition hypothétique ». Or, cette opposition sémantique ne se vérifie pas pour *on dirait* (42-43) :

- 42. On voit les journalistes qui s'amassent. **On dirait** une meute. ('on dirait que p si on ne savait pas que non-p, mais on sait que non-p' ['les journalistes ne forment pas littéralement une meute'])
- 43. On voyait les journalistes qui s'amassaient. **On aurait dit** une meute. ('on aurait dit que p si on n'avait pas su que non-p, mais on savait que non-p' ['les journalistes ne formaient pas littéralement une meute'])

C'est que, si les conditionnelles du type Si IMPF IND, COND SIMPLE peuvent ressortir aussi bien à la potentialité (S'il l'épousait, il serait riche) qu'à la contrefactualité (S'il était riche, il l'épouserait) 19, ce n'est pas le cas de la protase stéréotypée – si on savait si p, si on ne savait pas que non-p –, car, nous l'avons vu (39-41), elle ressortit invariablement au contrefactuel.

Ceci explique probablement aussi pourquoi l'opposition « forme simple vs. forme composée » peut servir à localiser le MD dans le temps : si on savait pas maintenant que non-p, on dirait maintenant que p (42) vs. si on n'avait pas su à ce moment que non-p, on aurait dit à ce moment que p (43) ²⁰. Si l'on trouve, cas rare, la séquence on dirait dans un contexte passé, il ne s'agit pas du MD, mais du verbe de parole en emploi métalinguistique (5) ou temporel (44). Dans ce dernier cas, cette forme verbale, dénotant l'ultérieur du passé, introduit le discours cité d'un discours rapporté :

44. [C'] était là, sur les terrains encore vagues [...], que les jeunes buvaient, fumaient, se piquaient, enfin traversaient cette brève période de leur vie de telle manière que celle-ci en resterait amoindrie, sinistrement gâchée, et qu'*on dirait* à *leur propos* : *Quel dommage* ! (NDiaye 2021, 68)

Si les faits auxquels nous venons de faire appel sont compatibles avec une base immédiate hypothétique stéréotypée du profil de *on dirait*, ils ne sont pas, en soi, des arguments linguistiques pour la nature hypothétique et contrefactuelle du CONDITIONNEL *dirait*. L'existence des constructions *On eût dit que P / SN* nous fournit pourtant un tel argument, car

¹⁹ Les formes composées ne dénotent en principe que la contrefactualité : *S'il l'avait épousée | avait été riche, il aurait été riche | l'aurait épousée*. Plus précisément, la contrefactualité est la valeur par défaut, particulièrement forte, des formes composées dans de telles constructions (Kronning 2009, 104).

²⁰ Cf. (8-9), § 3.

le PLQPF SUBJ n'est pas remplaçable par le PASSE DU SUBJ dans ces constructions (*On ait dit que P/SN), ce qui s'explique par l'impossibilité de substituer le PASSE DU SUBJ au PLQPF SUBJ dans l'apodose d'une construction conditionnelle en si (45):

45. *S'il l'avait épousée, il **ait été** riche. *S'il avait été riche, il l'**ait épousée**.

6.2 Profil et base étendue : conditionnel et comparaison

Pour ce qui est de la base étendue de *on dirait*, elle est reconstructible à partir du contexte et de la situation de discours (TABLEAU 5) : indices typiquement sensoriels pour l'emploi évidentiel (*Regarde*...), domaine source sensoriel pour l'emploi rhétorique (*On voit*...) et aspect sensoriel actualisé pour l'emploi de ressemblance (*Écoute*...) :

TABLEAU 5 : Profil sémantique, base conceptuelle immédiate et étendue du MD on dirait

Emplois		<i>Profil</i> du MD	Portée du MD
	Base étendue	Base immédiate	
	reconstructible à partir du	non exprimée []	
	contexte et de la situation	_	
Évidentiel	Regarde les nuages !	On dirait qu'	il va pleuvoir.
		[si on savait si p]	
Rhétorique	On voit les journalistes qui	On dirait	une meute.
	s'amassent.	[si on ne savait pas que non-p]	
de ressemblance	Écoute ce concerto de Vivaldi !	On dirait	du Bach.
		[si on ne savait pas que non-p]	

Outre les domaines sensoriels, la « comparaison », notion mise en profil par les constructions correspondantes à *on dirait* en anglais (*it looks / sounds like / as if*), joue un rôle important dans notre conceptualisation de la base étendue de *on dirait*.

À ce propos, il faut souligner que la « ressemblance » présuppose la « comparaison » : il ne peut y avoir de ressemblance entre *X* et *Y* sans comparaison préalable de *X* et *Y*. Ceci précisé, nous poserons les bases étendues que voici pour les emplois rhétorique (46) et de ressemblance (47) de *on dirait* :

- 46. [BASE ETENDUE:] Si on compare *X* ('les journalistes qui s'amassent') et *Y* ('une meute') et qu'on constate une *ressemblance rhétorique* entre *X* et *Y*, et [BASE IMMEDIATE:] si, en plus, on ne savait pas que non-*p*, [PROFIL:] *on dirait que p*.
- 47. [BASE ETENDUE :] Si on compare *X* ('ce concerto de Vivaldi') et *Y* ('du Bach') et qu'on constate une *ressemblance non rhétorique* entre *X* et *Y*, et [BASE IMMEDIATE :] si, en plus, on ne savait pas que non-*p*, [PROFIL :] *on dirait que p*.

6.3 Profil et base étendue : conditionnel et inférence

La base étendue de l'emploi évidentiel se distingue de celles que nous avons posées pour les emplois de ressemblance (au sens large), rhétorique (46) et non rhétorique (47). Celui-là n'est pas fondé, comme ceux-ci, sur une relation de ressemblance (\approx) entre X et Y (48-49), mais sur une relation d'inférence entre une prémisse Z, indice typiquement, mais non exclusivement, sensoriel, et la conclusion V, relation où les termes Z et V sont conceptuellement disjoints (\neq) (50):

- 48. X ['les journalistes qui s'amassent] $\approx Y$ ['une meute']
- 49. *X* ['ce concerto de Vivaldi] $\approx Y$ ['du Bach']
- 50. Z ['la nébulosité du ciel'] $\neq V$ ['la pluie']

Nous poserons donc la base étendue suivante pour l'emploi évidentiel (51) de on dirait :

51. [BASE ETENDUE :] S'il y a un indice Z ('la nébulosité du ciel'), prémisse d'une inférence W, on conclura que p et [BASE IMMEDIATE :] si, en plus, on savait si p, [PROFIL :] on dirait que p.

Cette différence importante entre les emplois de ressemblance *lato sensu* et l'emploi évidentiel devrait procéder d'un changement sémantique diachronique. C'est en effet ce que donnent à voir les données diachroniques de Monte (Monte 2022, 198). « L'examen diachronique tend [...] à montrer », écrit-elle, « que l'emploi indiquant la comparaison [*i.e.* la ressemblance rhétorique et non rhétorique] a précédé celui qui indiquent la conjecture [*i.e.* l'inférence évidentielle] ». Le MD *on dirait* est apparemment engagé dans un processus diachronique à l'intérieur du MD entre les trois interprétations, processus que l'on pourrait, en suivant différentes « écoles » linguistiques (cf. Heine *et al.* 2021, Traugott 2019), qualifier de « grammaticalisation », de « pragmaticalisation », de « cooptation » ou de « constructionnalisation ».

Ce processus diachronique explique probablement qu'on hésite parfois sur l'interprétation à attribuer aux occurrences particulières du MD. Certes, l'interprétation évidentielle se distingue de façon plus importante des interprétations de ressemblance *lato sensu*, mais l'hésitation peut s'installer entre les trois interprétations. Il y a aussi certaines constructions du MD qui semblent favoriser certaines interprétations. Ainsi, les 27 occurrences de la construction *On dirait SN* de notre corpus de romans contemporains (TABLEAU I – *Corpus I*) relèvent de l'interprétation de ressemblance, surtout rhétorique, mais cette tendance peut évidemment aussi être due au genre romanesque, friand de rhétorique (52):

52. Les années tombent. À partir de quarante ans, *on dirait*_{RH} *un bombardement*. (Jauffret 2015, 112)

6.4 Profil: *on*

Reste à analyser les propriétés sémantiques du pronom *on*, premier élément mis en profil par notre MD. Ce pronom dénote une collectivité, aux limites plus ou moins floues, incluant ou excluant le locuteur. Le *on* mis en profil par *on dirait* semble « cacher » le locuteur dans cette collectivité en y « associant » d'autres locuteurs, notamment l'allocutaire, pour construire « une communauté d'opinion » (Monte 2022, 202). Il va de soi que le locuteur ne peut pas s'exclure de cette communauté (53), à la différence de ce qui est le cas pour la collectivité dénotée par le *on* du marqueur évidentiel « d'emprunt » (ou « d'ouï-dire ») *on dit que* (Myong 2004, 41-42) (54), remplaçable par *les gens* (55):

- 53. *On dirait que* Paul est honnête. *Mais à mon avis, il ne l'est point. (Myong 2004, 42)
- 54. *On dit que* Paul est honnête. Mais à mon avis, il ne l'est point. (Myong 2004, 42)
- 55. Les gens disent que la vie est la chose, mais je préfère lire. (Texte sur un aimant de réfrigérateur)

Par contre, si on substitue le SN *les gens* à *on* dans le MD *on dirait*, le verbe *dire* retrouvera son sens premier de verbe de parole au conditionnel en emploi métalinguistique (56) ou temporel (« ultérieur du passé ») (57) :

- 56. L'acteur a expliqué : « Il y avait un peu plus de 'jeu légitime', comme les gens diraient. » (pressfrom.info, 16.07.2022)
- 57. « Je me rappelle quand j'étais jeune, mes parents me disaient que la musique des années 1960 était la meilleure. Je leur répondais que, dans vingt ans, *les gens diraient que* celle des années 1980 était la meilleure. Et c'est ce qu'on dit maintenant. » (journaldequebec.com 19.02.2009)

Nous ajouterons que la « communauté d'opinion » que construit le locuteur en y associant l'allocutaire a une fonction argumentative – obtenir l'accord de l'allocutaire –, ce qui n'empêche pas celui-ci de s'exclure de cette communauté, nous l'avons vu (§ 4, 25-27), en exprimant, dans une intervention réactive, son désaccord : Regarde les nuages ! On dirait qu'il va pleuvoir. – Je ne crois pas, tu te trompes.

6.5 La polyphonie linguistique et le marqueur discursif on dirait

Nous nous en voudrions de ne pas analyser, ne fût-ce que de façon succincte et provisoire, notre MD dans une perspective polyphonique, étant donné les nombreuses études consacrées par Kjersti Fløttum à la polyphonie et au pronom *on* (§ 1).

Dans le cadre de la théorie structuraliste de la polyphonie linguistique, fondée par Ducrot (1984, 171-233), Anscombre (2010, 27) a déjà donné une analyse polyphonique de *on dirait*, qui se restreint pourtant à la seule interprétation évidentielle de ce marqueur. Notre esquisse d'une analyse polyphonique de *on dirait*, qui traite des trois interprétations de ce MD, s'inscrira dans notre Théorie Modale de la Polyphonie (la TMP) (Kronning 2014a) qui dès le début (Kronning 1996) est intégrée dans une perspective cognitive (Langacker 1987), tout en profitant des acquis de la théorie structuraliste de la polyphonie. Les continuateurs directs de Ducrot et Anscombre en Scandinavie, les « scapoliniens » (Nølke, Fløttum & Norén 2004), restent structuralistes, mais Kjersti Fløttum donne déjà en 2004 une ébauche d'une ScaPoLine étendue qu'elle développera, avec ses collaborateurs, en une polyphonie discursive susceptible de servir à l'analyse du discours (Fløttum, Gjerstad & Badiang Oloko 2021). Nos conceptions de la polyphonie se sont donc, de différentes manières, ouvertes à d'autres perspectives que celles strictement structuralistes.

Notre tentative préliminaire d'analyse polyphonique du MD *on dirait* prendra son point de départ dans la propriété définitoire des marqueurs discursifs qu'est leur localisation en périphérie gauche ou droite de l'énoncé (\S 4). L'idée principale est que le noyau prédicatif donne naissance à un premier point de vue (PDV), quelle que soit sa forme -P, SN ou autres (par exemple SP, \S 4, 14) – et que notre MD, qu'il soit à gauche (58) ou à droite (59) du noyau prédicatif, est à l'origine du deuxième PDV :

- 58. PERIPHERIE GAUCHE : $[On\ dirait]_{PG}$, P; $[On\ dirait\ que]_{PG}$, P; $[On\ dirait]_{PG}$ SN.
- 59. PERIPHERIE DROITE: P, [on dirait]PD; P, [dirait-on]PD; SN, [on dirait]PD; SN, [dirait-on]PD.

Nous aurons recours à deux « êtres de discours », potentiellement responsables des deux PDV : le locuteur de l'énoncé (l_0), qui n'a d'existence que dans le *hic et nunc* énonciatif, et le locuteur du discours (L), dont l'existence transcende le *hic et nunc* énonciatif (60-61) :

- 60. NOYAU PREDICATIF PDV₁ : x_1 {p}, où x_1 s'identifie à l_0 , si le MD est dans la PD, et à L, s'il est dans la PG.
- 61. MD PERIPHERIQUE PDV₂ : l_0 { On dirait p [si base immédiate et base étendue]}, où On inclut L.

Dans le PDV₁ (60), quand le MD est ajouté « après coup », il n'y guère de doute que x_1 s'identifie à l_0 , car le locuteur en tant que sujet cognitif et interactionnel du discours (LOC), qui n'a pas de voix, affirme p à l'aide de l_0 avant d'adjoindre *on dirait*, qui porte rétroactivement sur p. En revanche, quand le MD précède le noyau prédicatif, il semble plus indiqué d'attribuer x_1 à L, étant donné que l'action épistémiquement « distanciatrice » du MD sur p a déjà cours.

En ce qui concerne le PDV₂ (61), il va de soi que le MD ne peut être attribué qu'à l_0 , alors que l'identité du « locuteur » inclus dans la « communauté d'opinion » construite par *on* est moins évidente. C'est que dans une construction conditionnelle hypothétique (« prédictive ») du type Si P, Q, la prise en charge de la protase (p) et de l'apodose (q), en l'occurrence *on dirait*, ne se

fait jamais *hic et nunc* par l_0 , être de discours qui, en revanche, est responsable de la relation conditionnelle entre p et q (Kronning 2014a, 2021a). Par conséquent, si l'on accepte cette analyse des conditionnelles hypothétiques, le locuteur inclus dans on ne peut être que L.

7 Conclusion

Constatons en guise de conclusion que de nombreux problèmes, dont nous n'avons pu étudier succinctement que quelques-uns, se présentent à qui veut étudier le marqueur discursif *on dirait*.

Du point de vue quantitatif, nos résultats confirment généralement ceux de Monte (2022), également basés sur des corpus littéraires. Notre corpus journalistique ne modifie pas ces résultats.

En revanche, il faudrait des études dont l'assise empirique serait constituée de corpus oraux qui permettraient une analyse approfondie du rôle joué par *on dirait* dans les interactions verbales en temps réel. Nous avons privilégié l'étude de sa fonction épistémique au sens large (*stance marking*), mais la polyfonctionnalité des marqueurs discursifs laisse penser qu'il pourrait, par exemple, jouer un rôle plus ou moins important dans la distribution des tours de parole (*turn-taking*). Ceci dit, il faut noter que des exemples écrits relevés dans notre corpus de romans contemporains, ou hors corpus, nous ont fourni des énoncés et séquences interactionnelles qui ressortissent, non à l'oral « médial », mais à l'« oralité conceptionnelle » de la « communication de proximité » (Koch & Oesterreicher 2007, Kronning 2021b, 51-53). Ces exemples nous ont permis plusieurs observations concernant l'emploi de *on dirait* dans les tours de parole – comme son rôle dans l'expression de l'accord et du désaccord – et concernant plus généralement son emploi dans la proximité communicative, tel que la possibilité, non observée auparavant, semble-t-il, de localiser *on dirait* sans *que* dans la périphérie gauche.

Pour ce qui est des propriétés sémantiques de *on dirait*, nous avons eu recours, dans une perspective partiellement typologique et contrastive, aux notions de profil sémantique et de base conceptuelle, empruntées à la linguistique cognitive, ce qui nous a permis d'articuler, d'une manière que nous aimerions croire partiellement nouvelle, les notions de « comparaison », de « ressemblance », d'« hypothèse », d'« évidentialité » et de « rhétorique », toutes pertinentes pour l'analyse du marqueur discursif *on dirait*.

Nous finirons par rendre compte d'une expérience que nous avons faite. Nous sortons, les yeux bandés, un livre de notre bibliothèque, nous l'ouvrons au hasard et, après avoir enlevé le bandeau, nous lisons : « À la base des présentations du GIEC, avec toutes les incertitudes liées au phénomène climatique, se trouvent des milliers de voix scientifiques provenant de l'énorme quantité de recherches entreprises dans ce domaine. À travers une analyse polyphonique nous pourrons avoir une meilleure vue de la manière par laquelle ces voix sont représentées ». On dirait du Fløttum!

Références bibliographiques

Corpus I : Quatorze romans contemporains

Chalandon, Sorj, 2021, Enfant de salaud, Paris: Grasset, 330 p.

Désérable, François-Henri, 2021, *Mon maître et mon vainqueur*, Paris : Gallimard, 188 p. [Grand Prix du roman de l'Académie française]

Dupont-Monod, Clara, 2021, S'adapter, Paris : Stock, 171 p. [Prix Femina]

Duras, Marguerite, 1964, Le ravissement de Lol V. Stein, Paris : Gallimard, Folio, 191 p.

Echenoz, Jean, 2006, Ravel, Paris: Minuit, 124 p.

Jauffret, Régis, 2015, Bravo, Paris: Seuil, 278 p.

Littell, Jonathan, 2006, *Les Bienveillantes*, Paris : Gallimard, 905 p. [Prix Goncourt et Grand Prix du roman de l'Académie française]

Lopez, David, 2017, Fief, Paris: Seuil, 252 p. [Prix du Livre Inter]

Malfatto, Emilienne, 2021, *Que sur toi se lamente le Tigre*, Tunis : Elyzad, 79 p. [Goncourt du premier roman]

Mauvignier, Laurent, 2009, Des hommes, Paris : Minuit, 281 p.

Mbougar Sarr, Mohamed, 2021, *La plus secrète mémoire des hommes*, Paris : Philippe Rey & Jimsaan, 459 p. [Prix Goncourt]

NDiaye, Marie, 2021, La vengeance m'appartient, Paris: Gallimard, 232 p.

Rouaud, Jean, 1990, Les champs d'honneur, Paris : Minuit, 188 p. [Prix Goncourt]

Viel, Tanguy, 2021, La fille qu'on appelle, Paris: Minuit, 173 p.

Corpus II : Proust

Proust, Marcel, 1913-1927, À la recherche du temps perdu, Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade (Pl.), I-IV, 1987-1989 :

- Du côté de chez Swann, 1913.
- $-\lambda$ l'ombre des jeunes filles en fleurs, 1919.
- Le côté de Guermantes, 1920-1921.
- Sodome et Gomorrhe, 1921-1922.
- La prisonnière, 1923.
- Albertine disparue, 1925.
- Le temps retrouvé, 1927.

Corpus III : Corpus journalistique

Google Actualités, 01.30.2022, pages en français, 24 heures.

Corpus IV: Corpus contrastif

Littell, Jonathan, 2006, Les Bienveillantes, Paris: Gallimard, 905 p.:

- Le Benevole, 2007, trad. ital. de Marguerita Botto, Torino : Einaudi, 953 p.
- Les benignes, 2007, trad. cat. de Pau Joan Hernàndez, Barcelona: Quaderns Crema, 1169 p.
- Las benévolas, 2007, trad. esp. de María Teresa Gallego Urrutia, Barcelona : RBA, 990 p.
- As Benevolentes, 2007, trad. port. de Miguel Serras Pereira, Lisboa : Dom Quixote, 895 p.
- − De välvilliga, 2008, trad. suéd. de Cecilia Franklin, s. l. : Brombergs, 911 p.

Références linguistiques

Abeillé, A. et Godard, D. (eds). 2021. *Grande Grammaire du Français (GCF)*, I-II. Arles: Actes Sud. Anscombre, J.-C. 2010. Lexique et médiativité: les mots pour le dire. *Cahiers de lexicologie* 96: 1, 5-33.

Arnaud, A. et Nicole, P. 1662. La logique ou l'art de penser. Paris : Vrin 1981.

Bedel, J.-M. 2004. Grammaire de l'espagnol moderne. Paris : PUF.

Bescherelle, L.-N. 1835-36. Grammaire nationale. Paris: Bourgeois-Maze.

Bidaud, F. 2002. *Structures figées de la conversation. Analyse contrastive français-italien*. Bern : Peter Lang.

Boch, R. 2000. Dizionario Francese Italiano Italiano Francese. Bologna: Zanichelli.

Cegalla, D. P. 2019. *Dicionário de dificultades da língua portuguesa*, 4º éd. Rio de Janeiro : Lexikon Editora Digital.

Dendale, P. 2022, Evidentiality in French. In *Evidential Marking in European Languages*, ed. Björn Wiemer et Juana I. Arrese, 171-234. Berlin & Boston: De Gruyter Mouton.

Ducrot, O. 1984. Le dire et le dit, Paris : Minuit.

Fløttum, K., Jonasson, K. et Norén, C. 2007. ON. Pronoms à facettes, Bruxelles : Duculot De Boeck.

Fløttum, K., Gjerstad, Ø., et Oloko, F.B. 2021. De la polyphonie linguistique à la polyphonie discursive : un chemin à trois étapes. *Cahiers de praxématique* 76, 1-14.

Givón, T. 1995. Functionalism and Grammar. Amsterdam & Philadelphia: Benjamins.

GLU = *Grand Larousse Universel*, 1-16, 1989.

GR = *Grand Robert de la langue française*, I-VI, 2001.

Grevisse, M. et Goosse, A. 2007. *Le bon usage. Grammaire française*, 14e éd., Bruxelles : Du Boeck & Duculot.

Heine, Bb, Kaltenböck, G., Kuteva, T. et Long, H. 2021. *The Rise of Discourse Markers*, Cambridge: CUP.

Koch, P. & Oesterreicher, W. 2007. La lengua hablada en la Romania: español, francés, italiano, Madrid: Gredos.

Kronning, H. 1988. Modalité, politesse et concession : *Je dois dire que P*. In *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, ed. Henning Nølke, 99-112. Copenhague : Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.

Kronning, H. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal 'devoir'*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 54.

Kronning, H. 2009. Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté. *Langue française* 164 : 97-111.

Kronning, H. 2014a. La théorie modale de la polyphonie et les constructions conditionnelles prédictives en *si. Langages* 193 : 17-31.

Kronning, H. 2014b. Pour une linguistique contrastive variationelle : le conditionnel épistémique 'd'emprunt' en français, en italien et en espagnol. In *Affaire(s) de grammaires. Mélanges offerts à Marianne Hobæck Haff*, ed. Hans Petter Helland et Christine M. Salvesen, 67-106. Oslo : Novus.

Kronning, H. 2021a. Conditionnalité et expressivité. L'imparfait contrefactuel en français, en italien et en espagnol. Aspects sémantiques et variationnels. In *Actes du XXIX*^e *Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Jan Copenhague 1-6 juillet 2019, Vol. 1, ed. Schøsler, Lene, Härmä, Juhani et Lindschouw, 41-63. Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie.

Kronning, H. 2021b. Språkvetenskapligt *credo*. *Acta Societatis Litterarum Humaniorum Regiae Upsaliensis* 2020-2021: 59-100.

Kronning, H. 2023. Quantifiers of Factual Proximity and Counterfactuality in Spanish and other Romance languages: *Un paso más y me mataba/habría matado*. In *Verb and Context. The Impact of Shared Knowledge on TAME Categories*, ed. Susana Rodríguez Rosique et Jordi M. Antolí Martínez, 149-169. Amsterdam & Philadelphia: Benjamins.

Langacker, R. W. 1987. Foundations of Cognitive Grammar, Vol. 1: Theoretical Prerequisites. Stanford: Stanford University Press.

Langacker, Ronald W. 2008. Cognitive Grammar. A Basic Introduction. Oxford: OUP.

LGD = Grand Dictionnaire Espagnol-Français Français-Espagnol. Paris & Barcelona: Larousse, 2007.

Martin, R. 1983. Pour une logique du sens. Paris : PUF.

Monte, M. 2022. Le marqueur discursif *on dirait* : diachronie et propriétés sémantiques ». *Le français moderne* 2 : 189-210.

Myong, K. 2004. Une description des marqueurs évidentiels *on dit que* et *on dirait que*. *Travaux de linguistique* 48 : 41-52.

Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. 2004. *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie*. Paris : Kimé.

Österberg, R. 2020. La périphérie gauche et droite dans la production de locuteurs natifs et non natifs de français et chez les locuteurs natifs de suédois. *Scolia* 34 : 71-95.

The Oxford Hachette French Dictionary. 1994.

Pons Bordería, S. et Fischer, K. 2021. Using discourse segmentation to account for the polyfunctionality of discourse markers: The case of *well. Journal of Pragmatics* 173: 101-118.

Recanati, F. 1979. La transparence et l'énonciation. Paris : Seuil.

Le Robert Dico en ligne. 2021.

Rossari, C. 2012. Valeur évidentielle et/ou modale de *faut croire*, *on dirait* et *paraît* ». *Langue française* 173 : 65-82.

Traugott, E. C. 2019, Precursors of Work on Grammaticalization and Constructionalization in *Directions for Historical Linguistics*. In *New Directions for Historical Linguistics*, ed. Hans C. Boas et Marc Pierre, 132-152. Leiden: Brill.